Eau : seulement 10% des 372.000 puits répertoriés au Maroc sont dans la légalité, selon Nizar Baraka

Eau : seulement 10% des 372.000 puits répertoriés au Maroc sont dans la légalité, selon Nizar Baraka Le nombre de puits répertoriés dans les différentes régions du Royaume s'élève à 372.000, dont 90% ne sont pas autorisés, a affirmé mardi le ministre de l'Équipement et de l'eau, Nizar Baraka. En réponse à une question orale sur les mesures entreprises pour préserver les ressources en eau dans le Royaume, posée par le groupe de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), lors de la séance des questions orales à la Chambre des conseillers, Nizar Baraka a relevé que 12.800 puits sont fermés alors que 23.667 autres doivent être fermés. Le ministre de l'Equipement et de l'eau a ajouté que son département travaille en coopération avec les services de la Conservation foncière en vue de réaliser un inventaire pour déterminer la profondeur et les utilisations de ces puits et pour mettre en place une carte hydrique permettant de connaître les potentialités des nappes phréatiques du Royaume. Le ministère oeuvre également pour une nouvelle approche en matière d'autorisation de forage de puits, a-t-il poursuivi, évoquant, à cet égard, la création d'un système de guichet unique pour suivre et examiner les dossiers liés à l'utilisation du domaine public hydrique et obtenir les licences nécessaires dans des délais raisonnables n'excédant pas deux mois au plus tard. Une plateforme électronique est également en cours de développement pour permettre aux usagers d'avoir les imprimés en vue de consulter les

conditions du système de licences en vigueur, ainsi que pour créer une application informatique qui permet d'obtenir des licences de forage des puits dans le bassin du fleuve Bouregreg, en attendant sa généralisation au niveau national d'ici la fin d'année, a ajouté le ministre. Des travaux sont, en outre, en cours sur l'alimentation des nappes phréatiques par la construction de seuils et de barrages collinaires, ainsi que des travaux sur les «noeuds des nappes» dans un certain nombre de régions, telles que Berrechid, Errachidia (Boudnib et Meski) et Zagora, relevant que ces noeuds permettront de rationaliser les cultures et de les modifier en fonction des capacités en eau. En réponse à une autre question autour de la «situation du fleuve Oum Er-rabia», posée par le groupe du Rassemblement national des indépendants (RNI), Nizar Baraka a souligné qu'il existe une «réelle problématique» liée au manque des précipitations dans la région et à la pollution ainsi qu'à d'autres facteurs. Les services du ministère ont réalisé une étude sur les sédiments d'eau au niveau de l'embouchure du fleuve, qui a permis l'élaboration d'une feuille de route pour surmonter ce problème, a-t-il dit, précisant que la qualité des eaux du fleuve Oum Er-rabia s'élève à 72 malgré la diminution du débit de l'eau causé par le manque de précipitations. Il a relevé, dans ce sens, le début des travaux de construction d'une station d'épuration des eaux usées dans la ville d'Azemmour en vue de mettre fin à l'impact négatif de ces eaux sur la qualité de l'eau à l'aval du fleuve Oum Er-rabia. Un taux important de plans de développement intégrés des ressources en eau pour tous les bassins hydrauliques ont été approuvés, permettant ainsi de connaître la situation actuelle de l'eau et les besoins agricoles, industriels et en eau potable jusqu'à l'année 2050, a-t-il fait savoir. Et d'ajouter que le ministère de l'Agriculture s'emploie à encourager l'utilisation du mode d'irrigation au goutte-à-goutte, puisque 700.000 hectares ont été convertis à ce mode d'irrigation, avec l'objectif d'atteindre un million d'hectares d'ici 2030. Les cultures seront revues selon les régions, en fonction des capacités hydriques de chaque région, afin d'éviter la fuite de salinité dans les terres qui les rendrait impropres à toute activité agricole dans l'avenir, a affirmé le ministre. Le 18/04/2023 Source web par : le360